

IAMGOLD EFFECTUE LA PREMIÈRE COULÉE D'OR À CÔTÉ GOLD

Toutes les valeurs monétaires sont exprimées en dollars américains, sauf indication contraire.

Toronto (Ontario), le 31 mars 2024 – IAMGOLD Corporation (NYSE : IAG, TSX : IMG) (« IAMGOLD » ou la « Société ») est fière d'annoncer la coulée son premier lingot d'or à la mine Côté Gold (« Côté Gold »), qui est située en Ontario, au Canada. Côté Gold est une coentreprise détenue par IAMGOLD, qui en est l'exploitant, et Sumitomo Metal Mining Co., Ltd (« Sumitomo »).

« Je suis ravi d'annoncer que Côté Gold a franchi une nouvelle étape importante, celle de la première coulée d'or, et ce, moins de 90 jours après le début des activités préliminaires de mise en service », a déclaré Renaud Adams, président et chef de la direction d'IAMGOLD. « Maintenant que Côté Gold est en production, elle devient la troisième mine d'or d'IAMGOLD en exploitation, s'ajoutant à la mine Essakane, au Burkina Faso, et à la mine Westwood, au Québec. Ce moment marquant représente l'aboutissement de plus de 15 millions d'heures de travail qui se sont échelonnées sur les quatre années de construction du projet. L'équipe sur le terrain a déployé des efforts incroyables pour mener le projet jusqu'à la première coulée d'or conformément au budget révisé, tout en maintenant un dossier de sécurité quasi impeccable. Je tiens en outre à remercier notre partenaire Sumitomo de son soutien et son dévouement indéfectibles. Il s'agit d'un exploit monumental tant pour l'équipe de Côté Gold que pour IAMGOLD, Sumitomo et l'industrie minière aurifère. »

Les activités de mise en service à Côté Gold avancent bien. Les circuits du broyage à rouleaux à haute pression (« HPGR »), de concassage et de traitement donnent un rendement stable conforme aux attentes, y compris la consommation d'énergie prévue. Maintenant que l'étape de la première coulée d'or est franchie, IAMGOLD se concentrera sur l'intensification des activités en vue d'atteindre la production commerciale au troisième trimestre et un débit de 90 % à la fin de l'exercice. Les prévisions de production de Côté Gold pour 2024, sur une base de 100 %, demeurent les mêmes, soit entre 220 000 à 290 000 onces d'or, et sont atteignables à condition que Côté Gold franchisse la dernière étape. Lorsqu'elle produira à un régime constant, Côté Gold figurera parmi les plus importantes mines d'or en exploitation au Canada. Elle aura une durée de vie prévue supérieure à 18 ans et offrira d'importantes perspectives de croissance. En combinant les gisements de Côté Gold et de Gosselin, Côté Gold recèle au total des ressources mesurées et indiquées¹ totales estimées de 16,5 millions d'onces, auxquelles s'ajoutent des ressources présumées¹ de 4,2 millions d'onces, ce qui la classe parmi les actifs canadiens à grande échelle.

Renaud Adams a poursuivi : « En tant que première mine d'or en Amérique du Nord construite pour être exploitée au moyen d'un parc d'équipement entièrement automatisé, Côté Gold se taille une place comme chef de file en matière d'innovation dans l'industrie. L'automatisation procure d'importants avantages non seulement sur le plan de la santé, de la sécurité et de l'efficacité opérationnelle, elle révolutionne l'exploitation minière et redéfinit la main-d'œuvre qualifiée de demain. Et ce n'est que le début pour Côté Gold, car nous croyons que ce n'est que le point de départ d'un nouveau district minier qui, ultimement, deviendra une plaque tournante pour des décennies à venir. »

Au sujet d'IAMGOLD

IAMGOLD est un producteur d'or de rang intermédiaire et un promoteur de projets établi au Canada qui possède des mines en exploitation en Amérique du Nord et en Afrique de l'Ouest. Côté Gold, une mine à grande échelle et à longue durée de vie, issu du partenariat entre la Société et de Sumitomo Metal Mining Co. Ltd., devrait figurer parmi les plus grandes mines d'or en importance au Canada. De plus, la Société possède un éventail de projets d'exploration à des stades primaires et avancés dans des districts miniers à fort potentiel. La Société emploie environ 3 600 personnes et est déterminée à maintenir sa culture d'exploitation minière responsable dans le cadre de toutes ses activités en respectant des normes strictes en matière de protection de l'environnement, de pratiques sociales et de gouvernance (« ESG »), y compris son

¹ Ressources minérales du projet Côté Gold au 31 décembre 2023 : ressources minérales mesurées et indiquées de 606,1 Mt à 0,85 g/t Au = 16,5 Moz Au | ressources présumées de 184,5 Mt à 0,70 g/t Au = 4,2 Moz Au

engagement Zéro Incident®. Les titres d'IAMGOLD sont inscrits à la cote de la Bourse de New York (NYSE : IAG) et de la Bourse de Toronto (TSX : IMG), et la Société fait partie des entreprises figurant sur l'indice Jantzi Social Index, qui est pondéré selon la capitalisation boursière qui se compose d'actions ordinaires de sociétés choisies en fonction de leur responsabilité sociale selon un vaste ensemble de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Personne-ressource IAMGOLD

Graeme Jennings, vice-président, Relations avec les investisseurs

Tél. : 416 360-4743 | Cellulaire : 416 388-6883

Sans frais : 1 888 464-9999

info@iamgold.com

PERSONNES QUALIFIÉES ET INFORMATIONS TECHNIQUES

Les renseignements techniques et scientifiques concernant les activités d'exploration contenues dans le présent communiqué de presse ont été préparés sous la supervision de Marie-France Bugnon, géo., vice-présidente, Exploration, pour IAMGOLD et ont été vérifiés et approuvés par elle. M^{me} Bugnon est une personne qualifiée au sens donné à cette expression dans le Règlement 43-101. The technical and scientific information in this news release has been reviewed and approved by Ms. Bugnon, as applicable.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Tous les renseignements contenus dans le présent communiqué de presse, y compris les renseignements relatifs au rendement financier ou opérationnel futurs de la Société et les autres déclarations exprimant les attentes ou les estimations de la direction concernant le rendement futur, notamment les déclarations relatives aux perspectives et/ou à la mise en valeur et au développement des projets de la Société, autres que les déclarations de faits historiques, constituent des énoncés prospectifs, au sens donné à cette expression dans les lois sur les valeurs mobilières applicables (collectivement appelés ci-après les « énoncés prospectifs »), et ces énoncés prospectifs reposent sur des attentes, des estimations et des projections formulées à la date du présent communiqué de presse. Ils sont généralement reconnaissables par l'utilisation, entre autres, des termes « pouvoir », « devoir », « continuer », « s'attendre à », « anticiper », « estimer », « croire », « avoir l'intention de », « compter », « prévoir », « projeter », « planifier », « viser », « couvrir », « potentiel », « sous réserve de », « futur », « objectifs », « occasions », « engager », « prospectif », « budget », « prévisions », « perspectives », « cibles », « stratégie », « projet », y compris dans une tournure négative des variantes de ces termes ou une terminologie comparable. Par exemple, les énoncés prospectifs dans le présent communiqué de presse comprennent notamment les énoncés relatifs à ce qui suit : l'estimation des réserves et des ressources minérales et la réalisation de celle-ci ; le rendement opérationnel et financier, y compris les prévisions et les résultats réels de la Société quant à la production, les dépenses, les coûts en immobilisations et d'autres dépenses comme la prospection, y compris la charge d'amortissement et le taux d'imposition effectif ; les coûts attendus et le calendrier pour achever la construction du projet Côté Gold ; la mise à jour du plan minier long terme, les hypothèses liées à l'accroissement des activités et d'autres paramètres du projet, y compris les coûts d'exploitation liés au projet Côté Gold ; les avantages attendus des stratégies d'amélioration opérationnelle et d'atténuation des risques mises en œuvre ou à mettre en œuvre par la Société ; les activités de développement minier ; l'affectation du capital de la Société ; la composition de l'éventail des actifs de la Société, y compris ses mines en exploitation et ses projets de mise en valeur et de prospection ; la finalisation de la vente des actifs Bambouk ; les délais d'obtention des permis et la réception prévue des permis ; l'inflation et les pressions inflationnistes ; les contraintes liées aux chaînes d'approvisionnement mondiales ; les projets de vérification environnementale, de biodiversité et de développement social ; les prix et la capacité à obtenir d'autres sources de produits de consommation de qualité comparable et selon des modalités raisonnables ; la disponibilité de la main-d'œuvre, les coûts de main-d'œuvre et d'autres effets sur la main-d'œuvre ; les effets des conditions météorologiques ; le cours futur de l'or et des autres marchandises ; les dépôts réglementaires ; les financements par actions ; les accords de paiement anticipé ; les activités de relations avec les investisseurs ; les taux de change et les fluctuations des monnaies ; les évaluations des pertes de valeur et les estimations des valeurs comptables des actifs ; les préoccupations de sécurité et de sûreté dans les territoires où la Société exerce ses activités et leurs répercussions sur le rendement opérationnel et financier et sur sa situation financière ; et la réglementation gouvernementale des activités minières.

La Société met en garde le lecteur que les énoncés prospectifs reposent nécessairement sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien que considérées comme raisonnables par la direction, sont intrinsèquement soumises à des risques commerciaux, financiers, opérationnels et autres risques, à des incertitudes, à des éventualités et à d'autres facteurs, y compris ceux décrits ci-dessous, qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la Société soient considérablement différents des résultats, du rendement ou des réalisations exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs et, par conséquent, qu'il ne faut pas s'y fier indûment. Les énoncés prospectifs sont également fondés sur de nombreux facteurs et hypothèses importants, y compris ceux décrits dans le présent communiqué de presse, notamment en ce qui concerne les stratégies commerciales actuelles et futures de la Société ; la capacité de dégager un rendement opérationnel tombant dans les fourchettes prévues ; la production et les flux de trésorerie futurs prévus ; la conjoncture locale et mondiale et l'environnement dans lequel

la Société exercera ses activités ; le prix des métaux précieux, d'autres minéraux et d'autres marchandises clés ; les teneurs minérales prévues ; les taux de change internationaux ; les coûts en immobilisations et les coûts d'exploitation prévus ; ainsi que l'obtention des autorisations gouvernementales et autres autorisations requises et le moment auquel elles seront obtenues pour la construction des projets de la Société.

Les risques, incertitudes, imprévus et autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la Société soient considérablement différents des résultats, du rendement ou des réalisations exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs comprennent ce qui suit : la capacité de la Société à réaliser la construction de Côté Gold et commencer la production commerciale ; la capacité de la Société à réaliser la vente des actifs Bambouk ; les stratégies d'affaires de la Société et sa capacité de les mettre en œuvre ; les risques de sûreté, notamment les troubles civils, la guerre ou le terrorisme et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement de la Société en raison de ces risques de sûreté, en particulier au Burkina Faso et dans la région du Sahel où se situe la mine Essakane de la Société ; les répercussions continues de la COVID-19 et de ses variants sur la Société et sa main-d'œuvre ; la disponibilité de la main-d'œuvre et d'entrepreneurs qualifiés ; la disponibilité des intrants clés pour les activités de la Société et les perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales ; la volatilité des titres de la Société ; les litiges ; les contestations de titres de propriété, particulièrement les titres de propriétés non mises en valeur ; les risques liés à la fermeture et à la réhabilitation des mines ; la gestion de certains actifs de la Société par d'autres sociétés ou partenaires de coentreprise ; l'absence d'assurance couvrant tous les risques associés aux activités d'une société minière ; les conditions géologiques inattendues ; la concurrence et la consolidation dans le secteur minier ; l'assujettissement considérable de la rentabilité de la Société à la situation et aux résultats de l'industrie minière dans son ensemble, et de l'industrie minière aurifère en particulier ; les fluctuations des cours mondiaux de l'or et d'autres marchandises utilisées dans le cadre des activités de la Société (comme le diesel et l'électricité) ; les risques de litiges ; les risques juridiques, législatifs, politiques ou économiques ; les nouveaux développements dans les territoires dans lesquels la Société exerce ses activités ; les changements touchant les taxes et les impôts, y compris les régimes fiscaux miniers ; l'incapacité d'obtenir en temps voulu auprès des autorités les principaux permis, autorisations ou approbations nécessaires à l'exploration, à la mise en valeur, au développement ou à l'exploitation ; les difficultés opérationnelles ou techniques liées aux activités d'exploitation minière ou de développement, y compris les difficultés géotechniques et les défaillances majeures de l'équipement ; l'incapacité de la Société d'appliquer une hausse du cours de l'or excédant le plafond d'un tunnel de taux conclu dans le cadre de certains accords de paiement anticipé sur la vente à terme d'or ; la disponibilité du capital ; le niveau de liquidités et de ressources en capital ; l'accès aux marchés de capitaux et au financement ; le niveau d'endettement de la Société ; la capacité de la Société à satisfaire aux clauses restrictives de ses facilités de crédit ; les changements des taux d'intérêt ; les changements défavorables de la notation de crédit de la Société ; les choix de la Société en ce qui a trait à l'allocation du capital ; l'efficacité des efforts continus de la Société en matière de contrôle des coûts ; la capacité de la Société à exécuter les activités de réduction des risques et les mesures d'amélioration des activités ; la disponibilité d'actifs spécifiques pour répondre aux obligations contractuelles ; les risques liés aux entrepreneurs tiers, y compris la réduction du contrôle sur certains aspects des activités de la Société et/ou l'inexécution et/ou l'efficacité, par les entrepreneurs, de leurs obligations contractuelles ; les risques liés à la détention de dérivés ; les fluctuations des taux de change du dollar américain et d'autres devises ou des taux d'emprunt de l'or ; les contrôles des capitaux et des devises dans les territoires étrangers ; l'évaluation des valeurs comptables des actifs de la Société, y compris la possibilité permanente d'une dépréciation et/ou d'une perte de valeur importante de la valeur de ces actifs ; la nature spéculative de l'exploration et du développement, y compris les risques de diminution des quantités ou des teneurs des réserves ; l'éventuel besoin de réviser les estimations des réserves, des ressources, de la récupération métallurgique, des coûts en immobilisations et des coûts d'exploitation ; la présence de contenu nuisible dans les gisements de minerai, notamment l'argile et l'or grossier ; les inexactitudes dans les plans de durée de vie d'une mine ; l'incapacité à atteindre les objectifs opérationnels ; les défaillances de l'équipement ; les menaces à la sécurité des systèmes d'information et à la cybersécurité ; les lois et règlements régissant la protection de l'environnement ; les relations avec le personnel et les conflits de travail ; l'entretien des parcs à résidus et la possibilité d'un déversement majeur ou d'une défaillance des parcs à résidus en raison d'événements incontrôlables ; le manque d'infrastructures fiables, y compris l'accès aux routes, aux ponts, aux sources d'énergie et à l'approvisionnement en eau ; les risques physiques et réglementaires liés au changement climatique ; les régimes climatiques imprévisibles et les conditions météorologiques difficiles aux sites miniers ; les perturbations causées par des événements météorologiques entraînant une productivité limitée ou nulle, comme les feux de forêt, les inondations, les chutes de neige abondantes, la mauvaise qualité de l'air et la chaleur et le froid extrêmes ; l'attraction et la rétention des talents clés et autre personnel qualifié ; la disponibilité de la main-d'œuvre et des intrants miniers et la hausse des coûts connexes ; la possibilité que les nouvelles conventions collectives ne puissent pas être conclues selon des modalités raisonnables ; la capacité des entrepreneurs à achever les projets en temps voulu et selon des modalités acceptables ; la relation avec les communautés entourant les activités et les projets de la Société ; les droits ou les revendications des autochtones ; l'exploitation minière illégale ; les éventuelles répercussions directes ou indirectes de facteurs externes sur les activités, y compris les maladies infectieuses ou autres urgences de santé publique ; et les risques inhérents à l'exploration, à la mise en valeur, au développement et aux activités minières en général. Veuillez consulter la notice annuelle ou le formulaire 40-F, qui se trouvent sur www.sedarplus.com et sur www.sec.gov/edgar, pour obtenir une analyse détaillée des risques auxquels la Société est exposée et qui peuvent entraîner des écarts importants entre les résultats financiers, le rendement ou les accomplissements réels de la Société et ceux contenus explicitement ou implicitement dans ces énoncés prospectifs.

Même si la Société a tenté de déceler les principaux facteurs qui pourraient occasionner un écart important entre les résultats réels et ceux mentionnés dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels ne correspondent pas aux résultats

anticipés, estimés ou prévus. La Société n'a pas l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser ces énoncés prospectifs par suite de nouveaux faits ou renseignements ou autrement, sauf si les lois l'exigent.

Vous pouvez obtenir tous les documents importants d'IAMGOLD sur le site www.sedarplus.ca ou www.sec.gov (en anglais seulement).

The English version of this press release is available at www.iamgold.com/.